

Paris, le 11 juin 2026



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA
CAPACITÉ DES UNIVERSITÉS
FRANÇAISES À GARANTIR
L'EXCELLENCE ACADÉMIQUE DU
SERVICE PUBLIC DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CONVOCATION

La commission d'enquête sur la capacité des universités françaises à garantir l'excellence académique du service public de l'enseignement supérieur

dont vous êtes membre
se réunira

Mardi 16 juin 2026

(Salle ½ Clemenceau Sud)

À 15 h 30

1° **Audition¹** de **M. Olivier Ginez**, directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) ;

À 17 h 30

2° **Audition¹** de **Mme Valérie Pécresse**, présidente de la région Île-de-France et ancienne ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (2007-2011).

Jeudi 18 juin 2026

A. À 10 h 30

(Salle ½ Clemenceau Nord)

Audition¹, sous forme de table ronde, d'organisation syndicales représentatives des enseignants-chercheurs :

- **M. Pierre Baghdad**, membre du bureau national de la CGT FERC Sup,
- **M. Ben Ali Cherif**, secrétaire général de Sup'Recherche -UNSA,
- **M. Emmanuel de Lescure**, secrétaire général de SNESUP-FSU,
- **M. Nicolas Holzschuch**, secrétaire fédéral de la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques.

.../...

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande. Elle sera ouverte à la presse, dans la limite des places disponibles. Les journalistes sont invités à s'inscrire auprès de la direction de la communication (presse@senat.fr).

.../...



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA
CAPACITÉ DES UNIVERSITÉS
FRANÇAISES À GARANTIR
L'EXCELLENCE ACADÉMIQUE DU
SERVICE PUBLIC DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

B. À 13 h 30

(Salle ½ Clemenceau Nord)

Audition¹ de M. Fabrice Balanche, maître de conférences en géographie à l'Université Lyon-II.

Le Président
Pierre OUZOULIAS

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande. Elle sera ouverte à la presse, dans la limite des places disponibles. Les journalistes sont invités à s'inscrire auprès de la direction de la communication (presse@senat.fr).